

CONTRAT NATURA 2000 DE LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT (47)

Premier contrat Natura 2000 du site de la Garonne en Aquitaine

Le premier contrat Natura 2000 du site de la Garonne en Aquitaine a été signé par la commune de Saint-Laurent en septembre 2017. Il concerne la restauration et l'entretien d'un atterrissement de 3Ha situé dans le lit mineur de la Garonne ainsi que de la ripisylve (végétation rivulaire).

Contexte et objectifs du contrat :



Vue d'ensemble de l'atterrissement en août 2015 depuis la berge en rive gauche ; bras mort avec roselière au pied de berge (grande glycérie, salicaire,...) puis habitat d'intérêt communautaire de végétation sur berge vaseuse en second plan menacé par les peupliers

Il avait été repéré sur la commune la présence d'un habitat d'intérêt communautaire situé sur un atterrissement du lit mineur de la Garonne (végétation sur berges vaseuses). Certains arbres principalement des peupliers étaient présents et commençaient à "fermer" le milieu. Sur ce secteur, il était également indiqué dans l'état des lieux N2000 la présence de Jussie, une espèce amphibia invasive posant des problèmes de compétition avec des espèces locales de Garonne (herbiers aquatiques, hélophytes,...). Il avait été constaté également sur le terrain que la végétation rivulaire (appelée ripisylve) était manquante au droit de l'atterrissement.

Face à ce constat, un diagnostic écologique a été lancé par le SMEAG en juin 2017 pour établir un programme de travaux efficient et répondant aux objectifs du Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000. Cette étude a permis d'émettre également des préconisations pour limiter les impacts sur le milieu lors la mise en œuvre des travaux.

Il a donc été proposé à la commune de réaliser un contrat sur la restauration et l'entretien de l'atterrissement ainsi que de la ripisylve afin de :

- de conserver l'habitat menacé,
- de remobiliser les sédiments favorisant la dynamique fluviale,
- restaurer la continuité écologique sur la berge avec la restauration de la ripisylve (trame verte).

Les actions à mener concernent 3 phases :

Phase 1 : dévégétalisation de l'atterrissement et arrachage de la Jussie sur les secteurs problématiques (aquatiques et semi-aquatique) - Début le 02-10/2017 – durée : une dizaine de jours

La DDT47 ayant prévu de réaliser dans son programme de travaux sur le Domaine Public Fluvial (D.P.F.) des travaux de dévégétalisation de ce même atterrissement dès 2017, la partie travaux sur l'atterrissement a donc été retirée du dossier N2000 et a fait l'objet d'un financement 100% Etat. Néanmoins, **L'Etat a travaillé en collaboration étroite avec le SMEAG et la commune** pour suivre les préconisations du rapport et ainsi optimiser les travaux.



Début de la phase 1 avec le dessouchage des ligneux (peupliers essentiellement)

L'Etat a également suivi les préconisations du diagnostic en incluant dans le marché l'arrachage de la Jussie sur les habitats aquatiques et semi-aquatiques.

Détails des actions menées :

- **dévégétalisation pour les ligneux** : arrachage et brulage systématique de tous les ligneux du site sur les 3Ha de l'atterrissement en préservant les habitats humides en bon état,
- **Remobilisation des sédiments avec scarification de l'atterrissement** (environ 80% de l'atterrissement soit 2,5Ha). Le reste de l'atterrissement a été conservé car il abrite un habitat humide en bon état de conservation (végétation à grande Glycérie – type particulier de roselière relativement rare sur le site de la Garonne,
- **Arrachage de la Jussie** là où elle pose problème : sur les secteurs de la roselière et des habitats aquatiques – La Jussie a été enterrée dans un trou en haut de berge. Ainsi environ 20m³ de Jussie ont été arrachés.



Fin de la phase 1 avec scarification de l'atterrissement et brulage sur site des souches



Site à la fin de la Phase 1



Foyer de Jussie dans le bras mort – 20m³ arrachés



Vue d'ensemble du site à partir des hauteurs de Sainte-Marie (rive droite)

Total phase 1 : 37 320 € dont 18 000 pour la Jussie (financement 100% Etat)

Phase 2 et Phase 3 = Actions portées par la commune dans le cadre du contrat N2000

Phase 2 : Restauration de la Ripisylve sur 200mètres – 1^{er} Décembre 2017

Afin de permettre aux espèces terrestres et semi-aquatiques de se déplacer, la restauration de la continuité de la végétation rivulaire, appelée Ripisylve, est indispensable. Elle permet par exemple à la loutre de se déplacer le long de la Garonne pour coloniser d'autres affluents.

La restauration est aussi très importante pour l'avifaune car elle offre un grand nombre d'habitats et de niches. **Outre ce rôle biologique**, une ripisylve permet de stabiliser les berges (**rôle mécanique**). Une ripisylve fonctionnelle est une ripisylve présentant une diversité de strates (herbacées, arbustes, arbres) et d'âges. La Ripisylve permet également de jouer un rôle de filtre en absorbant une partie des minéraux nécessaires à la croissance des végétaux. Ainsi l'impact des substances issues de l'agriculture peut être diminué avec le captage par la ripisylve des nitrates et phosphates par exemple. **La végétation rivulaire permet d'assurer un ombrage** permettant de limiter l'augmentation de la température de l'eau en période estivale (rôle important pour lutter contre le réchauffement climatique). Enfin elle permet également de **structurer le paysage des vallées**.

La trentaine d'écoliers de la commune ont été invités à participer aux plantations des arbres et arbustes. Cette action qui marque le début du contrat N2000 a donc permis de sensibiliser les écoliers de la commune sur l'importance des ripisylves et plus largement sur la démarche Natura 2000.

Ainsi au total se sont environ 130 arbres et arbustes qui ont été plantés sur ce site afin d'assurer la continuité de la trame verte. Les élèves, en raison de l'accessibilité difficile au pied de la berge, ont participé aux plantations de la partie haute de la Ripisylve, soit environ 60 arbres et arbustes.

Afin de maximiser les chances de réussite, il a été choisi des espèces robustes adaptées en bord de Garonne. Une variété de 10 espèces ont été choisies et placées en fonction de la qualité de la terre disponible et de l'hydromorphie des sols (plus ou moins humides). Par exemple en pied de berge à proximité immédiate de la Garonne, il a été planté des Saules et des Aulnes et en haut de berge, sur un sol plus sec, il a été préféré des frênes communs, de l'érable champêtre ou encore de l'églaïer. Au vue de la quantité de terre limitée sur la partie haute, il a été décidé de planter plutôt des arbustes qui seront moins sujets à des déracinements que des arbres de haut-jets.

A noter qu'une trentaine de petits saules blancs ont été récupérés sur le site permettant de limiter les coûts liés à cette opération.

L'ensemble des jeunes plants ont été protégés à l'aide de **gaines de protection biodégradables** pour éviter une dégradation par les rongeurs.



Fin de la phase 2 avec la pose de protection bio-dégradable



Sensibilisation des élèves de Saint-Laurent



Début des plantations sur la partie haute (Phase 2)

Phase 3 : Entretien de l'atterrissement et de la Ripisylve sur 4 années : 2018 - 2021

Ces actions seront assurées en régie par les services techniques de la commune. Des opérations citoyennes pourront être organisées pour sensibiliser le public dont les riverains.

Entretien de la Ripisylve :

L'objectif sera d'optimiser la ripisylve en entretenant autour des plants et en évitant l'installation d'espèces invasives. Il faudra prévoir par exemple de nouvelles plantations si nécessaires avec des bouturages de saules pour remplacer les plants qui auraient périés lors de la première année. Au bout de 5 ans (fin de contrat) les plants seront assez grands et il ne sera plus nécessaire d'intervenir.

Entretien de l'atterrissement :

Afin d'éviter toute reprise de la végétation ligneuse supprimée sur l'atterrissement de Saint-Laurent, **une campagne d'arrachage sera mis en place par la commune à minima une fois par an**. La commune pourra également intervenir pour limiter la progression de la Jussie sur les secteurs problématiques.

Coût du contrat N2000 porté par la commune (phase 2 + 3) :

Coût du contrat : **13 655,40 €** avec une participation autour de 595 € pour la commune (autofinancement correspondant à 20% des coûts d'achat des plants).

Le contrat est signé pour une durée de 5 ans. La plantation de la ripisylve en décembre 2017 marque le début du contrat (1^{ère} année). Pour l'entretien de l'atterrissement et de la ripisylve sur 4 années suivantes la commune bénéficiera d'une subvention de 10 680 euros de l'Etat et de l'Europe.

L'animateur suivra l'évolution du site avec des relevés GPS annuels pour suivre l'évolution de la dynamique fluviale. L'entretien de l'atterrissement et de la ripisylve sera également suivi dans le temps.

2018 – premiers résultats :

Sur l'atterrissement :

Suite à un hiver très pluvieux et neigeux avec pour conséquence un régime hydraulique important de la Garonne de janvier à juin, il a été constaté sur le terrain des mouvements importants au niveau des graves constituant l'atterrissement. La partie centrale de l'atterrissement semble avoir été rehaussée avec une pente accentuée entre cette partie centrale et la Garonne. Des traces de charriages, avec des galets de différentes couleurs (plus ou moins colmatés) confirment qu'il y a eu des mouvements importants de matières solides sur le site.

Un relevé GPS a été réalisé le 28/09/2018, mais les résultats obtenus sont difficilement exploitables pour différentes raisons (débits de la Garonne sensiblement différents entre les relevés de 2017 et de 2018, non prise en charge de l'altitude (« Z ») par le GPS...)

Un relevé topographique précis sera réalisé prochainement pour évaluer l'impact des actions menées sur l'évolution physique de l'atterrissement en le comparant avec le relevé topographique réalisé en 2016 par la DDT47.

On constate également par comparaison photo que l'habitat roselière s'est élargi de manière significative ainsi que le bras mort sur la partie aval.

Pour la ripisylve :

Les résultats sur la partie haute, plantée par les élèves sont bons avec environ 30% de mortalité. Certains plans ont soufferts des fortes chaleurs de l'été et du début de l'automne. Sur la partie basse, recouverte rapidement par la Garonne suite aux plantations de début décembre 2017, il y a eu des pertes bien plus importantes. A peine une dizaine de plants ont

été retrouvés. La majorité des plants n'ont pas supportés la force hydraulique importante exercée par la Garonne avec des crues hivernales et printanières de plusieurs mètres sur de longues périodes.

Actions menées en 2018 :

Une journée citoyenne a été organisée le 12-10-2018 avec les habitants du village pour entretenir l'atterrissement en arrachant les repousses de ligneux, principalement des peupliers, pour éviter la fixation à nouveau de l'atterrissement. **Ainsi une vingtaine de personnes ont participé à la valorisation du patrimoine naturel de leur commune. Cette opération a permis également à l'animateur N2000 de sensibiliser la population aux enjeux écologiques de la Garonne.**

Des actions d'entretien de la ripisylve ont été menées par la commune avec des opérations de nettoyage autour des jeunes plants afin d'optimiser leur croissance. Certains plants morts ont également été remplacés.

Ces opérations devront être renouvelées à minima sur les 3 prochaines années conformément aux engagements de la commune pris dans le cadre du contrat Natura 2000.



La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Crédits photos : Didier Taillefer / SMEAG

Photos prises lors de la journée citoyenne du 12-10-2018 :

